

Challuy (commune de la Nièvre 58)

**Compte-rendu du conseil municipal
du 27 novembre 2014**

.....

2 - motion contre l'accord TAFTA : L'Union Européenne négocie actuellement avec les Etats Unis la création d'un grand marché transatlantique qui s'appelle Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement (PTCI ou TAFTA en Anglais). L'objet de cet accord est d'éliminer tous les obstacles à la concurrence. Il prévoit notamment d'éliminer les normes sociales, alimentaires, sanitaires, environnementales, culturelles et techniques qui régissent notre Pays et inscrit le droit des multinationales au-dessus de celui des Etats en instituant l'arbitrage privé au-dessus des juridictions nationales. Par exemple, au motif d'entrave à la libre concurrence, les multinationales de l'eau pourraient attaquer notre commune pour nous dessaisir de la gestion publique de l'eau. Les négociations vont se poursuivre jusqu'en 2015 puis le résultat sera soumis à ratification des 28 parlements Européens. Le conseil municipal de Challuy, à l'unanimité, demande, par le biais d'une motion transmise à la Préfecture, l'arrêt des négociations sur le partenariat transatlantique. Vote : 16 pour, 2 abstentions = Séverine Bligand et Fabienne Legrain-Garnaud.